

MARIE-GEORGE BUFFET

## Communiqué

Paris, le 19 octobre 2018

### **Unissons nos voix face au démantèlement du service public du sport français !**

Hier, 380 sportives et sportifs ont interpellé Emmanuel Macron sur le danger que représente le démantèlement en cours du service public du sport. Je souscris pleinement à leur propos et je salue leur engagement.

Les crédits budgétaires relevant du ministère des Sports subissent une nouvelle baisse de 30 millions d'euros cette année. Dans le même temps, le Gouvernement projette de supprimer d'ici la fin du quinquennat 1600 postes de Conseillers Techniques Nationaux. Incompréhensible alors que nous accueillons les Jeux Olympiques et Paralympiques dans six ans. Inacceptable alors que la situation des clubs amateurs ne cesse de se dégrader.

Depuis plusieurs mois, les acteurs et actrices du monde sportif, dans leur diversité, alertent le Gouvernement et la majorité sur le danger que représentent ces décisions. Les mobilisations se multiplient. Pourtant, l'exécutif persiste et signe.

En tant que rapporteure cette année du budget des Sports et de la Vie associative au sein de la commission des Affaires Culturelles, je demande au Gouvernement un engagement clair : d'ici 2024, le budget dédié au sport doit atteindre 1 milliard d'euros, pour enfin se donner les moyens de nos ambitions.

J'ai également proposé par voie d'amendements le dé plafonnement des taxes affectées au CNDS afin de dégager plusieurs dizaines de millions d'euros en faveur du développement du sport pour toutes et tous. Le Gouvernement ne répond que très partiellement à cette nécessité en augmentant le versement de la taxe sur les droits de retransmission de 15 millions d'euros.

Dans le même temps, l'exécutif propose de transférer ces taxes affectées au CNDS à une Agence nationale du sport chargée de la haute performance sportive et du développement de l'accès à la pratique sportive, sans que l'on connaisse précisément ses missions. Nous naviguons à vue, en transférant des dizaines de millions d'euros sans que nous sachions à quoi ils seront consacrés ni qui en assurera véritablement le contrôle.

Comme le rappelle justement la lettre des 380 sportives et sportifs, sans encadrement public, il ne peut y avoir de championnes et champions. Sans financements de l'Etat en soutien des collectivités territoriales, les clubs de proximité disparaîtront. Sans service public fort, c'est la loi du marché qui décidera de qui pourra pratiquer, ou non, une activité sportive.

Pour toutes ces raisons, j'appelle à la création d'un service public du sport modernisé, avec un Etat garant de l'équité territoriale, des collectivités accompagnées, un mouvement sportif respecté et écouté dans sa diversité.

Il est encore temps d'inverser la trajectoire.